Les comités scientifiques permanents

Read the english version

Tous les membres de nos instances consultatives sont soumis aux règles déontologiques de l'ANSM. La composition de ces comités, l'ordre du jour ainsi que les comptes-rendus des réunions sont publiés sur le site internet de l'ANSM. La volonté d'ouverture vers l'ensemble de la société se traduit également par la diffusion en direct sur notre chaîne YouTube d'auditions publiques filmées.

L'Agence recourt aux comités scientifiques dès lors qu'une question nécessite l'avis collégial d'experts externes. Leurs recommandations éclairent nos processus de décision, notamment au regard de l'utilisation en "vie réelle" des produits de santé.

Nos décisions s'appuient sur les avis des experts de :

- **15 Comités scientifiques permanents** relevant d'une ou plusieurs spécialités médicales (thérapie cardiovasculaire, dermatologie, oncologie, pédiatrie, etc.) ou d'un secteur d'activité (hémovigilance, médicaments de dermatologie, qualité et sécurité des médicaments, etc.). Composés de 10 à 20 membres, ils siègent pour une durée de quatre ans ;
- **Comités scientifiques temporaires**, expressément constitués pour répondre à une problématique qui n'entre pas dans les compétences ou les missions d'un comité permanent.

Enfin, nous faisons ponctuellement appel à des experts externes lorsqu'une question nécessite des compétences complémentaires. Les exigences déontologiques sont les mêmes que celles qui s'appliquent aux experts des instances.

Liste des comités scientifiques permanents

- Contrôle de qualité des dispositifs médicaux
- Hémovigilance
- Interface avec le réseau de toxicovigilance
- Maladies infectieuses et émergentes
- Médicaments de dermatologie
- Médicaments de diagnostic et de médecine nucléaire
- Oncologie et hématologie
- Pédiatrie
- Pharmaco-surveillance et bon usage
- Produits sanguins labiles et donneurs de sang
- Psychotropes, stupéfiants et addictions
- Qualité et sécurité des médicaments
- Reproduction, grossesse et allaitement
- Surveillance des dispositifs médicaux et dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*
- Thérapie et risque cardiovasculaire